



ACA Asbl

Organisme de contrôle agréé
Installations électriques

Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare
TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629
www.acavzw.be / info@acavzw.be
Numéro de TVA: BE 0811 407 869

513601655

Réf: 2019121624

RAPPORT D'UN EXAMEN DE CONFORMITE AVANT MISE EN USAGE ET/OU VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION ET TRES BASSE TENSION

Données générales

Lieu du contrôle:	Rue d'Overschie 4, 1430 REBECQ					
Propriétaire:	[REDACTED]					
Client:	DEGELEK, Vlasmolenstraat (Heu) 46, 8501 KORTRIJK					
Type de locaux:	Maison	GRD:	ORES	Tarif:	Jour	
Code EAN de l'installation:	541 449020703536180	N° compteur:	16234476	Index:	001021,2	KWh
Installateur:	DEGELEK, Vlasmolenstraat (Heu) 46, 8501 KORTRIJK					
N° TVA:		Ou n° carte ID:	/	Émis à:	/	le /
Agent-visiteur:	Frédéric Queriaux					Date du contrôle: 03/01/2020

Type de contrôle

Conformément aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE) - Procédure interne QPRO/ELE/001	
Type de contrôle:	Art. 270 Modification / Extension
Info complémentaire:	Installation photovoltaïque
Réinspection à:	/
Protection contre les chocs électriques par contacts indirects: Art. 86 Locaux ou emplacements domestiques (réseau TT - alimentation de l'installation via compteur électrique)	

Données générales de l'installation électrique

Tension nominale:	2 x 230V	Courant nominal max:	40 A	Courant nominal sécurité principale:	40,00
Section du câble d'arrivée:	4x10 mm ²	Type:	XVB		
Prise de terre:	Barre ou piquet de terre			Section:	
				Conducteur de terre:	16 mm ²
Différentiel principal - In:	40 A	Sensibilité DI:	300 mA	Nombre de pôles:	4
Différentiel(s) principal(s) extra:	/				
Différentiel secondaire - In:	40 A	Sensibilité DI:	30 mA	Nombre de pôles:	4
Différentiel(s) secondaire(s) extra:	/				
Nombre de circuits:	1	Nombre de coffrets:	1		

Mesures et contrôles

Résistance de dispersion:	29,5 Ohm	Protection contre les contacts indirects:	En ordre	Plombage du différentiel:	/
Isolement générale:	12,50 MOhm	Fonctionnement différentiel - Bouton test:	En ordre	Etat du matériel électrique fixe:	En ordre
Test de continuité:	En ordre	Fonctionnement différentiel - Test défaut:	En ordre	Schémas vs. réalité:	En ordre
Protection contre les contacts directs:	En ordre				

Conclusion :

L'INSTALLATION EST CONFORME AU RGIE	L'installation doit de nouveau être contrôlée avant le:	
	25 ans après date du contrôle	<input type="checkbox"/> Par le même organisme (*)
NOMBRE D'ANNEXES	Schéma d'implantation: Non Schéma unifilaire: Schéma PV Plan influences externes: N/A Autres: /	L'AGENT-VISITEUR:
		Visa du distributeur:

Visa de l'organisme de contrôle



ACA asbl - Organisme de Contrôle Agréé
Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare
TVA BE 0811.407.869
Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29
info@acavzw.be - www.acavzw.be

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique (et doit - le cas échéant - être soumis au Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail et au Comité pour la Prévention et la Protection au travail). En outre, toute modification intervenue dans l'installation doit être renseignée dans le dossier. Toute modification ou extension importante de l'installation électrique doit faire l'objet d'un examen de conformité avant la mise en usage. Le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de la nouvelle visite de contrôle, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



DEGELEK SPRL
Vlasmolenstraat (Heu) 46
8501 KORTRIJK
No TVA : 0444347496

Adresse de livraison :
Earth Finance B.V. EARN91677



Commande 4276725

Code Client : 577454

	Article	Quantité
	EL4 pro Herkeuring, wijziging, uitbreiding	1

Date et Signature

Date : 03/01/2020

Manière de paiement : Virement

Panelen

Panelen



Type: APP4.0

SN: 1820124525

X/B: 304°

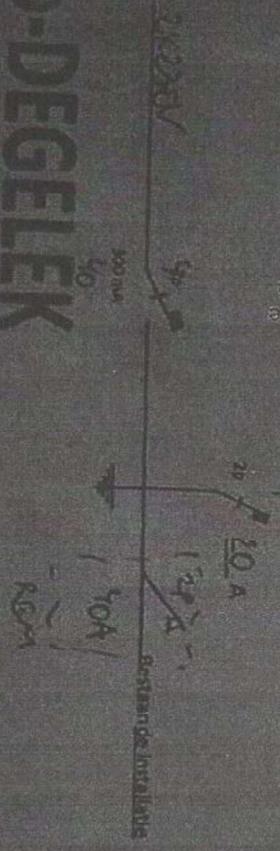
SN: WVF.

ACA ASD - Organisme de controle Agents
 Agents Permet 304 - ECO-ROBIDE
 TVA BE 0317 437 838
 Tel: 03 21 43 79 17 ex 653 83 86 29
 info@aca.be - www.aca.be



1362019121624
03/01/20

ECO-DEGELEK



AGENTS PERMET 304
 ECO-ROBIDE
 Tel: 03 21 43 79 17

Naam elektr: Bram

Panelen

Merk: By Beall premium

Type: 305 WP

Aantall: 16

Totaal vermogen: 4650 WP

Naam & Adres klant:

[Redacted]
Alle d'overheer

telefoon: _____

email: _____

Installatie: 28/11/16